

COMPTE RENDU DE REUNION

COMMISSION D'AGILITY FEDERALE PYRENEES GASCOGNE

27 JUIN 2014 à 20h30

Présents : Auch, Castelmourou, Cugnaux, Garonne Agility, Levignac, Mousquetaires Agility, Pointis, Capitole Agility, TVA, Verfeil

Excusés : Bours, CC LOT, CCLoisir du Lot, St Roch, Pat Agil

Remerciements

Arlette ouvre la réunion en remerciant les 2 clubs qui ont organisés les sélectifs 2014 : Garonne Agility pour le championnat régional et Capitole pour le sélectif du GPF.

Elle remercie également tous les bénévoles qui ont œuvré collégialement pour la réussite du sélectif du trophée par équipe.

Création d'un nouveau club dans la régionale :

Nom du Club : ETHS SAUGA SEGAS

Présidente : Nathalie Butteux

Localité : Bernac Dessus (65)

Calendrier 2015 :

1^{er} mars : St Roch (JC. Navaret)

7 mars : TVA (50 chiens)

8 mars : TVA (M. Perain)

15 mars : Cahors CLCL

22 mars : Exposition de beauté à Toulouse Concours à Auch (2 X65)

28 mars : Pointis

29 mars : Pointis

5 avril :

12 avril : Cabochards (S. Vimier)

19 avril : Championnat Régional ; Mousquetaires (J. Blanc)

26 avril : Sélectif GPF ; Lévignac (M. Perain)

3 mai : Eths Sauga Segas

10 mai : Bours (J. Blanc)

17 mai : Garonne ou Aussonne (à confirmer)

23 & 24 mai : Sélectif du Trophée par Equipe (Gironde) à confirmer

30 mai : Flyball + Frisbee à Capitole

31 mai : Pat'Agil 31

6 & 7 juin : Championnat de France de beauté

13 & 14 juin : Championnat de France d'Agility à Nantes

20 juin : Capitole

21 juin : Capitole

28 juin : Verfeil

4 & 5 juillet : Finale du Grand Prix de France à Thionville (Lorraine)

11 juillet : Blagnac (Nocturne) à confirmer

18 ou 25 juillet : Pointis (Nocturne) (date à confirmer)

26 juillet : OBR à Verfeil

2 août : Cahors CLCL

8 & 9 août : Finale du Trophée par Equipe

29 août : TVA (Nocturne)

5 septembre : Garonne

6 septembre : Garonne

13 septembre : St Roch (M. Théault)

19 septembre : Mousquetaires

20 septembre : Mousquetaires

27 septembre ou 4 octobre : Cugnaux (date à confirmer en fonction des CDM)

3 octobre : Frisbee à Capitole

11 octobre : Légnac (A. Nicaise)

11 octobre : Bours

24 & 25 octobre : Championnat de France des jeunes conducteurs (Nord)

31 octobre : Challenge Inter Régions à TVA (M. Perain)

1^{er} novembre : TVA (double) (M. Perain et ?)

22 novembre : St Roch (B. Betbeder)

28 novembre : Capitole

29 novembre : Capitole

Possibilité de se manifester jusqu'en octobre pour ajouter une date quelle que soit la discipline.

20 et 21 septembre : Stage chien visiteur à Lévigac.

Bilan Financier du Sélectif du Trophée par équipe :

Dépenses : 9 278.42 € (dont 753 € d'imprévus : Toilettes + cailloux)

Recettes : 11 826.55 € (dont 9 680 € d'engagements + 800 € de subvention de la Canine de la Haute Garonne : 1 500 € d'Animo Concept + 300 € pour 3 stands)

Ce qui donne un résultat positif de 2 328.13 €

On doit cet excédent en grande partie aux services rendus par M. et A. Domaradzki sur le poste restauration qui nous ont permis d'économiser les 4 000 € initialement prévus pour le traiteur.

Info sur les monitorats :

Le monitorat 1^{er} degré avait évolué et se faisait sur 4 week-end. Il est désormais revenu à 2 week-end de formation plus un week-end d'examen.

Stage n°1 : Formation Clicker et méthode naturelle

Stage n°2 : Cynophilie, organigramme, méthode naturelle et partie véto.

Stage n°3 : Eléments de communication et pédagogie. Examen le dimanche.

Les indemnités kilométriques des intervenants seront remboursées par la CNEAC. (Plafond fixé à 600 km A/R)

Michèle Plana est intervenante CNEAC pour ces formations.

Demandes de licences :

Suzie Felix s'occupe des licences jusqu'au 31 août 2014. L'avenir étant plutôt incertain à ce sujet, si vous envisagez de nouvelles demandes avant la fin de l'année, il est conseillé d'effectuer vos demandes de licence avant la fin août. La mise en route d'un nouveau système risque de rencontrer quelques contretemps et retards.

A partir du 1^{er} septembre et pour les années à venir : Le chien aura un numéro , le propriétaire et le conducteur auront un n° de licence.

Le processus initial de demande de licence est modifié. Les clubs devront saisir leurs demandes dans l'outil et payer en ligne par CB ou virement mais ce n'est qu'après vérification du paiement des demandes que celles-ci seront disponibles au niveau de la Canine Régionale (CTR) pour validation puis au niveau de la SCC pour la production des licences.

Le processus peut se résumer ainsi :

- 1) Saisie par le club (son Président, secrétaire ou responsable agility) des demandes de licence et paiement en ligne.
- 2) réception et validation du paiement par la SCC
- 3) Validation des demandes de licence par la Canine Régionale (CTR)
- 4) Production des licences et envoi directement au club par la SCC.

Les documents justificatifs seront toujours à envoyer au correspondant régional (en général le CTR) à des fins de validation des demandes.

Questions diverses :

- 150 € ont été dépensés pour l'achat de pièces permettant d'améliorer encore les performances du chrono électronique.
- Pour les clubs organisant un sélectif (régional ou GPF) la commission donne une enveloppe de 150 €.
- Liste d'attente sur les concours :
 - 1) D'une façon générale on déplore toujours trop de désistements de dernière minute (dans les 48h avant le concours)
 - 2) Les personnes placées en liste d'attente doivent confirmer leur maintien en liste d'attente ou pas.

En prévision : 3 stages de monitorat 1^{er} degré organisés conjointement entre les clubs de Capitole, Pointis, Lévisnac et Garonne. Les dates proposées sont 6 et 7 décembre 2014 pour le stage N° 1, 10 et 11 janvier 2015 pour le stage N°2 et examen 14 et 15 février 2015 (stage N°3). Les lieux de ces différentes dates vous seront communiqués ultérieurement

Les membres présents partagent le verre de l'amitié avant de clôturer la réunion vers 23h30.